



Actualités Phyto

LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 197 DE LA DRIAAF ÎLE-DE-FRANCE • MAI 2026

Actualité Technique

ORGANISMES NUISIBLES A SURVEILLER

En haut à gauche :
Champ de colza
en Île-de-France ©
DRIAAF-SRAL

En haut à droite :
Parc Caillebotte à
Yerres © DRIAAF-
SRAL

Du mois de mai jusqu'aux mois de septembre-octobre, de nombreux ravageurs sont en pleine activité et parmi eux des insectes réglementés. Attardons-nous sur deux menaces qui se développent, dans des pays voisins pour l'une, et dans le sud de la France pour l'autre.

Le scarabée japonais

Popillia japonica est un coléoptère polyphage. Les larves provoquent des dégâts sur des pelouses ou gazons sportifs (terrains préférentiels à la ponte) comme celles de hannetons. Les adultes, qui émergent à partir de mai-juin, s'alimentent massivement sur les végétaux présents durant l'été comme la vigne, le maïs, des cultures maraîchères et de nombreux arbres et plantes ornementales : érable, marronnier d'inde, bouleau, châtaigner, noisetier, lilas, peuplier d'Italie, prunus, tilleul, orme, platane, robinier, rosier, etc. Seules les nervures subsistent.

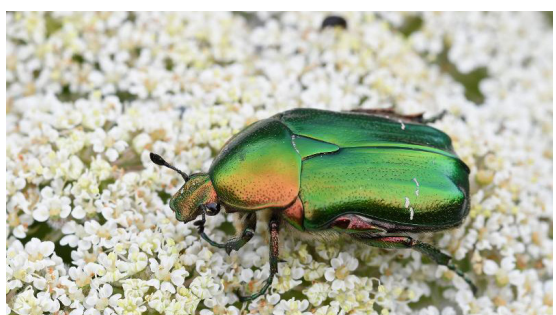
Les adultes mesurent 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, ce qui le distingue



Attaque de scarabée japonais (source OEPP)

du hanneton commun. Il est souvent confondu aussi avec la cétoine dorée qui est entièrement vert brillant, qui apparaît plus tôt (à partir d'avril) et est surtout présente sur les fleurs et inflorescences (roses, ombellifères, etc.).

Popillia japonica s'est répandu depuis une dizaine d'années dans tout le nord de l'Italie, avec un front de progression en moyenne de 10 km/an. Les foyers se multiplient maintenant en Suisse (Lugano, Zurich, Bâle, Genève, etc.) et l'an passé les premières interceptions ont eu lieu en Alsace (4 insectes capturés sur des pièges et un trouvé sur une voiture par un particulier de retour d'un pays infesté).



Cétoine dorée (photo DRIAAF-SRAL)



Reconnaissance de Popilla (source IPM Popillia)



Campagne de prévention (source office fédéral de l'agriculture)

Malgré une importante campagne de sensibilisation conduite notamment en Suisse, la probabilité de nouvelles interceptions dans les régions frontalières de l'Italie et la Suisse est forte. L'Île-de-France est également exposée via tous les flux routiers, ferroviaires et aériens, au regard du comportement « autostoppeur » de ce ravageur, à l'image de celui déjà connu avec la chrysomèle du maïs. Un réseau de pièges va être installé comme les années passées à proximité des aéroports et des aires d'autoroute (A4 - A5 - A6).

Longicorne tigre (ou perceur chinois)

Xylotrechus chinensis est un coléoptère xylophage, d'origine asiatique, classé organisme réglementé en France par l'arrêté du 11/03/2022. Il s'attaque préférentiellement aux Moracées (mûrier à feuilles de platanes, mûrier blanc, etc.) avec des impacts sanitaires (dépérissement de rameaux, branches et troncs) et mécaniques (ruptures et chutes de branches, dont des charpentières), avec des enjeux pour la sécurité des personnes.

Les adultes sont ornés de zébrures rousses, noires et jaunes rappelant celles des frelons. Leur taille est comprise entre 15 et 25 mm. Les larves sont des vers blancs qui forent leur galerie dans l'écorce des arbres atteints.

Les adultes sont actifs de mai à octobre. Les trous de sortie sont circulaires (5 à 6 mm de diamètre) et assez caractéristiques. Chaque femelle peut pondre environ 80 œufs tout au long de sa vie sur des arbres préférentiellement matures, le plus souvent élagués ou



Un insecte « tigré » (source OEPP)

taillés, pas nécessairement déjà affaiblis. Des rejets de sciure ou des coulées de sève peuvent également être visibles lors du développement des larves dans le bois.

Ce longicorne se dissémine dans de nouveaux territoires par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves ou l'importation de palettes ou bois d'emballage infectés. Après une première interception en Europe, en Allemagne en 2007, il est recensé en Espagne depuis 2013 et en Grèce en 2017. Les premiers signalements en France concernent Sète (Hérault) et Le Bouscat (Gironde) en 2018. Depuis, sa progression est très rapide avec de plus en plus de communes contaminées chaque année.

OCCITANIE : 29 communes concernées en 2022, 36 en 2023, 58 en 2024 et 104 en 2025 (dont 85 dans l'Hérault, 17 dans le Gard, 2 dans l'Aude).

NOUVELLE AQUITAINE : 21 communes en 2022, 63 en 2025 (toutes en Gironde).

Dans la région, une suspicion en 2020 à Echarcon (91) n'avait pas pu être confirmée.

Pour ces deux ravageurs, comme pour d'autres organismes de quarantaine (ex : chancre coloré du platane), faites remonter tout signalement :

- par mail à l'adresse :

sante-des-vegetaux-sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

- via **Signal-Espèces**, la web appli développée par **FREDON Ile de France** avec le concours de la **DRIAAF**.

<http://www.signal-especes.fr/>

Des signalements de flores envahissantes sont également possibles.



LUTTE CONTRE LES ALEURODES

L'aleurode (*Aleyrodes proletella*), appelé aussi mouche blanche, est un ravageur majeur de la culture des choux. D'abord observé ponctuellement aux Pays-Bas et en Allemagne dans les années 1990, il touche aujourd'hui fortement la Belgique, le Nord de la France, l'Île-de-France et progresse désormais en Bretagne et en Alsace. Les dégâts sont importants. Par les prélèvements de sève, l'insecte affaiblit les plants et sécrète du miellat, induisant l'apparition de fumagine. Les choux se retrouvent alors collants, noirs, et deviennent impropres à la commercialisation. Ce ravageur affectionne les conditions chaudes et sèches, mais il survit très bien en hiver, ce qui explique des niveaux de pression élevés tous les ans en fin de saison.

Les retraits de substances actives ont fragilisé la lutte, nécessitant la recherche de solutions alternatives. C'est l'objet notamment du projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen REFLECHI, lancé en 2024 avec FREDON Hauts-de-France et Inagro, avec des études en conditions contrôlées et en plein champ de différentes solutions ayant des effets directs et indirects sur ce ravageur :

- préventif pour éviter l'installation des aleurodes sur les choux,
- ou répulsif pour repousser les aleurodes,

- ou curatif avec une action directe sur les aleurodes.

Les solutions ont été sélectionnées sur la base de résultats de précédentes études ou de bibliographie.

Pour l'effet répulsif, des tendances ont été observées mais sans différences statistiques. L'argile seule a un effet surtout pour éviter l'installation des adultes sur les choux. L'association de l'argile et du mélange des huiles essentielles de citronnelle et d'origan est intéressante à tous les stades. Testé seul, le mélange d'huiles essentielles est plutôt actif sur les œufs. Le gypse en saupoudrage montre de son côté un effet sur les adultes et les larves.



Pullulation d'aleurodes à la face inférieure d'une feuille
(photo G CHAUVIN)

Pour l'effet curatif, l'argile seule a obtenu les meilleurs résultats principalement sur les larves. Le mélange d'huiles essentielles de citronnelle et d'origan est intéressant sur les larves uniquement à partir de 4 traitements.

L'efficacité préventive des différentes modalités (gypse seul ou avec le mélange d'huiles) semble relativement faible. Le produit composé d'extraits végétaux de gaulthérie, citronnelle, cannelle, géranium, carvi et d'adjuvants, présente un effet uniquement sur les adultes et seulement 4 jours après le traitement. Concernant l'argile et l'association d'argile et d'huiles essentielles, elles présentent des résultats encourageants et montrent une efficacité plus importante que les autres modalités, bien que l'effet reste modéré. La difficulté est également d'assurer une application uniforme de l'argile, en particulier sur la face inférieure des feuilles où se concentrent les aleurodes. Au cours de l'été dernier, un essai en plein champ a été conduit en Flandres sur chou de Bruxelles afin de comparer différentes techniques d'application et d'évaluer, dans des conditions agronomiques réelles, l'utilisation de l'argile. Les modalités comprenaient : des buses conventionnelles (avec dose pleine), une pulvérisation avec assistance d'air (avec dose pleine et demi-dose) ainsi que la technologie Airtec (avec dose pleine et demi-dose). Malgré une mise en œuvre précoce, les aleurodes étaient déjà présents et aucune différence significative n'a pu être mise en évidence entre les différents traitements et le témoin non traité.

Les travaux menés dans le cadre de REFLECHI indiquent que la lutte contre l'aleurode du chou nécessite une approche combinée, intégrant différents moyens de lutte. L'argile reste une piste sérieuse, tant préventive que curative, grâce à son rôle physique et potentiel de barrière pour la ponte, mais de nombreux points sont à déterminer en 2026 : dose optimale, fréquence de traitement, uniformité de l'application, association avec des adjuvants, etc.

Pour en savoir plus sur le projet :

<https://www.reflechi.eu/fr/aleurode-du-chou-un-ravageur-en-pleine-expansion-ou-en-sont-les-pistes-de-lutte-alternatives>

NEMATODE DU PIN

Suite à la détection du nématode du pin dans les Landes en fin d'année dernière, un vaste programme de surveillance se déroule depuis sous la conduite de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine. Au 21 mai, 6 166 échantillons avaient été prélevés, majoritairement dans la zone des 3 km autour du foyer initial.

En complément de la prospection terrestre, l'État a mobilisé l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour une mission de survol aérien haute résolution couvrant 36 000 hectares, permettant une géo-localisation exhaustive des cibles par photo-interprétation.

Actualité réglementaire

AUTORISATIONS - RETRAITS - DEROGATIONS

Le tableau ci-dessous liste les dernières dérogations 120 jours en date. Pour en savoir plus sur les conditions d'emploi :

<https://agriculture.gouv.fr/produits-phytopharmaceutiques-autorisations-de-mise-sur-le-marche-dune-duree-maximale-de-120-jours>

Culture(s) concernée(s)	Organisme nuisible / effet recherché	Nom du PPP	Substance active	Echéance
Arachide, haricots, oignon, poireau, épinard, tomate, fines herbes	Désherbage	ISARD	Diméthénamide-P	21/08/2026
PPAM, fines herbes	Désherbage	PROWL 400	Pendiméthaline	21/08/2026
pistachier, grenadier, figuier	maaldies fongiques	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS S	Cuivre	21/08/2026
Noisetier	Balanin, punaise	KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine	26/08/2026
Betterave	Pucerons	ARMELYS	Citronellal, D, L-Menthol, Menthone, Geraniol, Eugenol, Citronellol, D-Limonene	29/08/2026
vigne	mildiou	AXPERA	Lysat de <i>Willaertia magna</i> C2c Maky	29/08/2026
noisetier, kiwi, kiwaï	punaises et balanin	DECIS PROTECH	Deltaméthrine	03/09/2026
Cultures légumières	trt semence	DESOGERME BACTISEM LIQUIDE	Hypochlorite de sodium	03/09/2026
quinoa-asperge	coléoptères phytophages	SUCCESS 4	Spinosad	08/09/2026
Pomme de terre	pucerons	PLESIVIA GOLD	Cyantranilprole	10/09/2026
courgette, carotte, panais, céleri rave, betterave potagère, fines herbes	pucerons	FLEXUM	Fonicamide et Huile essentielle d'orange	10/09/2026
Chataignier, bananier	maladies fongiques	SERENADE ASO	Bacillus amyloliquefaciens str. QST 713	13/09/2026
Chataignier	Chenilles foreuses des fruits	SPLENDANA PRO BALL	(E, E) 8-10 Dodecadien-1-yl acetate	29/10/2026

Actualité Ecophyto

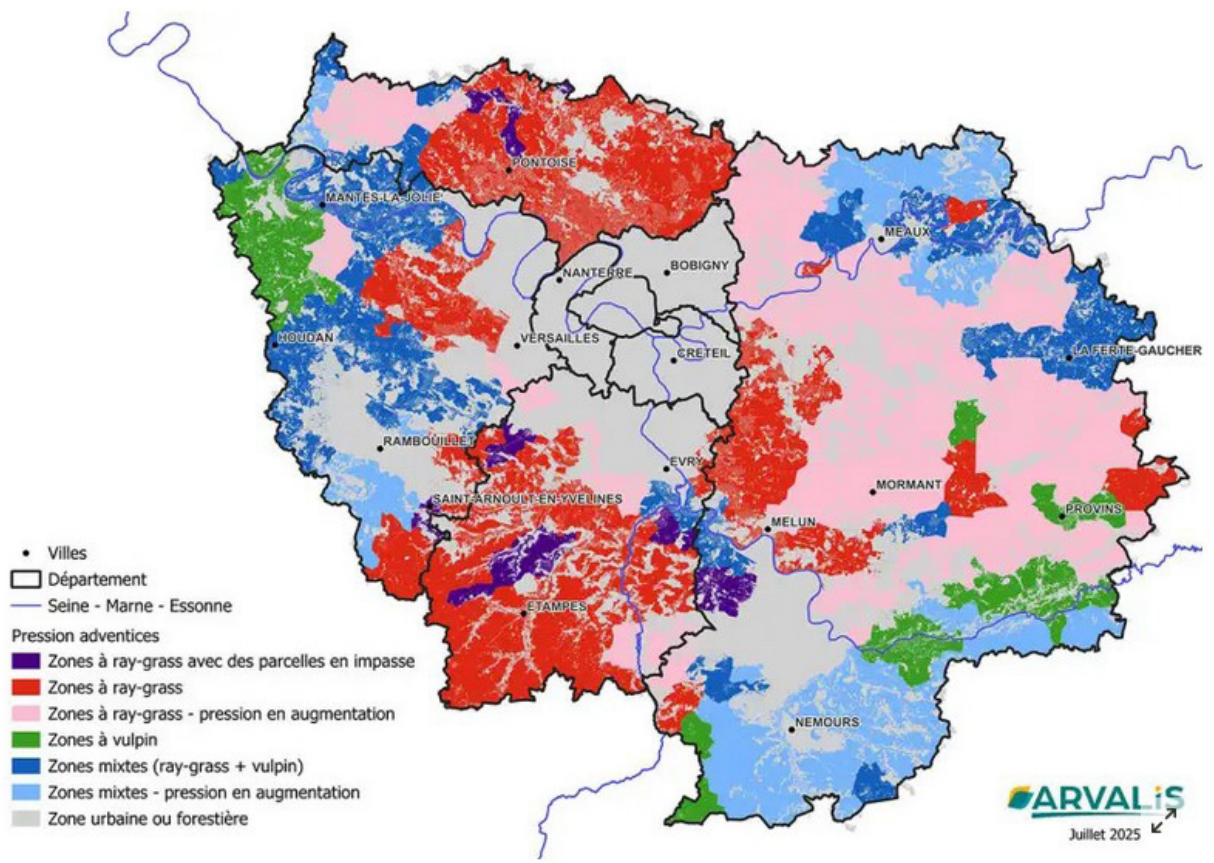
COLLOQUE GRAMI

Sous un franc soleil, près de 450 techniciens et agriculteurs d'Île-de-France et des régions voisines se sont rendus le 21 mai à Boigneville (91) pour le colloque GRAMI (pour une Gestion Réussie des Adventices via des Méthodes Innovantes), organisé par Arvalis, avec le soutien financier de la DRIAAF au titre des projets territoriaux Ecophyto. Ce rendez-vous au champ était dédié à la gestion des graminées automnales (vulpin et ray-grass) qui sont une préoccupation majeure dans la région, avec des évolutions notables selon les secteurs comme le montre le dernier état des lieux réalisé par l'institut (voire carte page suivante).

Dans le sud de l'Essonne, la situation semble se stabiliser, avec une diminution des zones en forte progression ou en impasse technique. À l'inverse, de nouvelles zones en impasse apparaissent dans le sud des Yvelines et la flore se diversifie (apparition de vulpins dans une zone ray-grass) au sud de Rambouillet.

En Seine-et-Marne, le ray-grass a clairement gagné du terrain depuis 2017. Des secteurs historiquement propres font état d'une pression ray-grass en augmentation. En parallèle, les zones à flore mixte gagnent du terrain sur des secteurs historiquement dominés par le vulpin.

De manière générale, aujourd'hui, seuls certains secteurs argileux assez localisés restent uniquement infestés par du vulpin.



Situation des graminées automnales en Ile-de-France en 2025 (source Arvalis)

Les participants ont pu suivre, par groupes, plusieurs ateliers répartis en 4 thématiques. Passage en revue des principaux messages délivrés.

Reconnaître, comprendre et éviter la dissémination des adventices à enjeu

Atelier 1 : ray-grass et vulpin : comprendre leur fonctionnement pour mieux les maîtriser.

A l'aide de plantules en pots et de clés de détermination, l'ACTA et Arvalis ont présenté les principaux éléments de reconnaissance de ces deux graminées. La nuisibilité directe s'exerce dès quelques dizaines de plantes / m² et peut atteindre jusqu'à 50 % de pertes de rendement, voire plus quand la parcelle n'est pas récoltable. La nuisibilité indirecte a été rappelée également : augmentation du stock semencier, enjeux sanitaires, augmentation des charges d'intrants. Sur une ferme type conventionnelle de 300 ha, la perte de marge brute est estimée à 169 euros/ha avec une infestation de 500 ray-grass / m².

Atelier 2 : récolter sans disséminer : le nettoyage de la moissonneuse-batteuse.

Il est conseillé de récolter les parcelles les plus infestées en dernier, et surtout de procéder à un nettoyage soigneux de la machine pour réduire les risques de dissémination des graines d'une parcelle à l'autre. Le temps nécessaire est compensé par l'intérêt



(photos DRIAAF-SRAL)

de la démarche. Des échanges ont porté aussi sur la récupération des menues pailles, et les systèmes de broyage des graines en sortie de machine.

Atelier 3 : adventices à enjeu de santé publique : agir dès l'identification.

Arvalis et FREDON Ile de France ont présenté les problèmes sanitaires en lien avec certaines flores : l'ergot des céréales pour lequel les graminées adventices constituent un relai pour la contamination des céréales pour lesquelles les normes réglementaires se sont renforcées, le datura (plante toxique) et l'ambrosie (plante au pollen allergisant) qui progressent toutes les deux dans la région. L'identification et la gestion précoce des foyers sont primordiales.



(photo DRIA AF-SRAL)

Optimiser sa pulvérisation et bien choisir ses programmes dans un contexte de résistances

Atelier 1 : optimiser sa pulvérisation : bonnes pratiques et innovations à venir.

Les fondamentaux d'une pulvérisation réussie ont été rappelés selon les types de produits : état du sol, conditions climatiques, type de buses, volume de bouillie, etc. Les innovations en matière de pulvérisation ciblée ont été présentées avec des capteurs à installer sur des pulvérisateurs existants (comme le système CarbonBee) ou du matériel spécifique (comme l'Ara d'Ecorobotix), avec des taux de détection > 90 % des adventices.



(photo DRIA AF-SRAL)

Atelier 2 : céréales à paille : quelles stratégies de désherbage après le flufenacet ?

En dépit de résistances qui apparaissent, le flufenacet et le prosulfocarbe sont aujourd'hui les deux substances incontournables des programmes de désherbage des céréales d'hiver. Compte tenu de sa non réapprobation européenne, le flufenacet ne sera plus utilisable à compter du 10/12/2026. De nouveaux programmes devront être conçus avec les substances existantes (aclonifen, pendiméthaline, etc.) et les nouveautés (bixlozone, cynméthilin) qui arriveront en 2027 ou 2028, avec des inquiétudes fortes sur les solutions possibles en sols drainés notamment sur orge d'hiver et blé dur.

Atelier 3 : gérer les substances actives antigraminées à l'échelle de la rotation dans un contexte de résistances.

Outre l'impact sur les levées des adventices, une rotation diversifiée permet d'intégrer des substances à modes d'action différents pour gérer ou limiter les résistances, à l'exemple du colza avec la napropamide, le propyzamide, ou du maïs, du tournesol ou du sorgho avec le DMTA-p. L'alternance des modes d'action doit être systématique d'une année sur l'autre sur la même parcelle, et/ou entre deux passages la même année (pré puis post-levée). Il a été aussi mentionné le développement des résistances du glyphosate au ray-grass et maintenant au vulpin.

Associer mécanique et chimique : quand et comment les rendre complémentaires

Atelier 1 : cultures sarclées : tirer parti de la complémentarité chimie-mécanique.

Colza, betteraves, maïs, tournesol, sorgho se prêtent au désherbage mécanique, notamment le binage en complément du désherbage chimique comme l'on rappelé les ingénieurs d'Arvalis, Terres Inovia et de l'Institut technique de la betterave. Si les résultats techniques sont souvent satisfaisants, les opérations sont toutefois contraintes par les conditions de sol et de climat et le débit de chantier des équipements.

Atelier 2 : céréales à paille : sécuriser le désherbage chimique par la mécanique, quels gains ?

Les essais désherbage du blé conduits uniquement en mécanique (binage) montrent des efficacités de 45-50 % maximum. Le binage peut améliorer l'efficacité d'un programme de désherbage de 10 à 30 points selon le niveau de celui-ci. La herse étrille est difficile à passer en automne (peu de jours disponibles) et d'efficacité limitée en sortie hiver.

Sur orge de printemps, un passage de herse étrille à l'aveugle et/ou du désherbage mécanique en plein à 2-3 feuilles sont des solutions bénéficiant de conditions de réalisation plus favorables.



(photo DRIAAF-SRAL)

Comprendre et combiner les leviers : la clé pour reprendre le dessus sur les graminées.

Atelier 1 : diagnostiquer et agir : une méthode simple.

En avant première, Arvalis a présenté une méthode de diagnostic pour optimiser la gestion des graminées automnales. Le livret a été réalisé dans le cadre du projet GRAMICIBLE financé par le PARSADA. Conçu avec un quizz sur les pratiques des parcelles de l'exploitation, une présentation des leviers disponibles (agronomiques ou alternatifs) qui vont avoir des poids plus ou moins importants, il vise à concevoir et suivre un plan d'action adapté aux contraintes de chacun. Une version en ligne sera proposée prochainement.

Atelier 2 : combinaison de leviers : les enseignements des essais systèmes et réseaux agriculteurs.

Le dispositif CAP, testé à Boigneville depuis 2017, est basé sur l'introduction de nouvelles cultures (féverole, maïs, tournesol) dans une rotation conventionnelle avec l'appoint de l'irrigation, du désherbage mécanique, du labour tous les 3-4 ans et le décalage des dates de semis du blé. Techniquement les infestations de ray-grass sont mieux gérées, par contre économiquement la marge nette est légèrement dégradée, mais moins que si on laissait la situation se dégrader totalement.

Atelier 3 : quels enseignements du dispositif 0 herbicides ?

Le système sans herbicides qui est testé depuis plusieurs années repose soit une rotation triennale incluant une jachère de trèfle, soit une rotation diversifiée avec alternance d'une culture d'hiver et de printemps avec les labours, du travail du sol en interculture et du désherbage mécanique. Là aussi, les résultats techniques sont satisfaisants mais pas les résultats économiques.



(photo DRIAAF-SRAL)

Les enseignements de cette journée sont qu'il n'y a pas de solution unique et que c'est bien une combinaison de leviers adaptées à chaque contexte qui apporteront à terme une solution durable. En les ciblant sur les parcelles les plus touchées de l'exploitation, il apparaît possible d'en optimiser leur coût.

Actualités Phyto
n° 197

La lettre d'information
phytosanitaire de la
DRIAAF Île-de-France

Directrice de la publication :
Mylène TESTUT-NEVES

Rédacteur :
Bertrand HUGUET

DRIAAF Île-de-France
Service régional de l'alimentation
Préfecture de Paris et d'Île-de-France
Le Ponant - 5 rue Leblanc
75911 PARIS Cedex 15

NOUS CONTACTER
Tél : 01 41 73 48 00
sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*